

92784A/12

Paris, 3 rue Manthon. 12 Nov. 92

Monsieur

Vous m'opposez par la lettre que vous m'avez faite l'hiver dernier et m'écrive le 9 Octobre que vous possédez une collection de monnaies indiennes auquel vous avez faites des variétés de celles que je décrits dans mon livre et des types inédits.

Le posséder la collection la plus nombreuse qui soit de recueillie jusqu'ici des monnaies de l'Inde française et j'en ai reproduit les principaux types, les seuls qui sont de fabrication brahma ou francane. J'ay les quelques pièces que vous me signalez, provenant des monnaies étrangères qui avaient cours à Pondicherry, delle que la pagode de Madras avec une étoile au revers, une autre de Porto Novo à 3 figures et le revers complet en perle : pièces dont je n'avais pas à mi'accepter. Mais j'en ai pris la précaution d'être compléte, et de faire vos monnaies, famous etc. à droite quelqu'un type que j'en ai pris signale, si vous levez bien obligé, Monsieur, de m'en communiquer un

927842/112

Frottis au crayon. Puis entendez, il
ne s'agirait que de pièces vraiment
françaises

Loin de faire des séries nos collections
publiques n'ont que de rares Specimens de
nos monnaies francaises de l'Inde mêlés
avec des pièces des différents Etats de
l'Hindoustan. Cette partie de la monnaie
malgrès sa richesse est honteusement négligée.
Au début de mon travail, il y avait de
cinq ou six, si je me souviens bien, à un employé dans
le Musée un fanon de Mahé dénommé
"Hindoustan" — était large — et l'épaisseur
suffisante au contraire d'aujourd'hui. Plus loin,
on trouve une pièce de l'île "Maurice"
à la suite des monnaies francaises. On
ne peut pas détrouper l'ordre de l'inscription.
Je ne dirai pas sur Catalogue : il n'y en
a pas!

Vous, auquel bien sûr demandez mes avis,
Maurice, au sujet de votre inscription si
de faire dans de votre collection des monnaies
indiennes à un établissement de l'Inde et
vous inclinez pour la Monnaie. La
Monnaie n'est qu'une fabrique et ne

32786A/13

garde même pas d'échantillons des pièces
qui l'ont frappé. Il y a bien dans le bâtiment
un Musée monétaire, mais au Musée,
j'avoue il y a une Porte d'armes par un
directeur pour utiliser une salle vide,
ne comprenant que des monnaies françaises
et étrangères leurs importance pour un
vrai numismate. Il n'est pas sûr que
par les badands. On y voit par exemple,
des pièces de 2 Lours de Louis XVI laissant
faire frapper numismatiques dans la circulation.
Et cependant ces pièces ont été proposées
dans l'établissement. Je sais aussi que
peut-être de place, la Monnaie refuse le plus
souvent les dons qu'on veut lui faire, au
quel si en raison de la qualité du directeur
du n'a fait obligé d'accepter les pièces, des
les faire dans une armoire et il n'en
sera jamais plus question.

Quant au Cabinet des médailles
et la Bibliothèque nationale, là au fait
grand aux des monnaies grecques, romaines
et persanes, mais nos Indiens
apporteraient quelque travail dans la
richesse et nécessité les Conservateurs.

327844/2/6

Pour les objets, un nouveau catalogue
à dégasser ! Mais on trouverait bien une
place pour les assiettes au fond d'un meuble.
Elles y seraient enserées et jamais les
curateurs n'apporteraient que le Cabinet
possède une collection d'anciennes monnaies
de l'Inde des plus remarquables.

Le Musée des Colonies installé dans le
Palais de l'Industrie, je ne dirai rien
avant vous. Il possède un certain nombre
de monnaies de l'Extreme-Orient fermes
achées par grande des valeurs.

Je ne veux aussi céderai pas non plus
de faire don de votre collection à quelque
musée départemental. — Tous les musées
de province subissent le pillage, l'onde de
jour d'aujourd'hui.

C'est vraiment dommage qu'il existe pour
marseillais de la C. de l'Inde de 1783 ait
subi tellement de modifications dans
votre portefeuille, autrement je vous aurais
prié de m'en communiquer le dessin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments les plus distingués

Jay